



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2998  
16 janvier 2026  
1,50 € • DOM: 2€



Le journal  
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

GETTY IMAGES VIA AFP

# Iran

# Un peuple en révolte



Manifestation à Téhéran le 8 janvier.

**Service national**

**Lavage de cerveaux  
programmé**

**Licenciements**

**Faire payer le  
patronat**

**Municipales**

**Soutenez les listes  
Lutte ouvrière**

**Leur société**

- Service national : lavage de cerveaux programmé 3
- Mercosur : valse-hésitation de Macron 3
- Vote du budget : les menaces de Lecornu 5
- Montée du RN : la mauvaise herbe et son terreau 5
- Mélenchon-Mitterrand : héritage revendiqué 5
- Honoraires médicaux : la santé livrée aux appétits petits et grands 6
- Prix des transports : pas de trou dans le racket 6
- Éducation : écoles ou casernes ? 7
- Fiscalité : le rêve de Lombard 7
- Chronique mondaine 7

**Municipales 2026**

- Meeting des listes municipales de Lutte ouvrière en Île-de-France 3
- Pascale Advenard, à Perpignan 4
- Marc Darsy, à Carrière-sous-Poissy 4
- Pour l'interdiction des licenciements ! 4

**Dans le monde**

- Iran : des années de révolte 8
- Pahlavi, tel père, tel fils 8
- Le règne des patrons et des mollah doit finir ! 9
- Ukraine : guerre et corruption 9
- États-Unis : la police assassine 10
- Infirmières en grève à New York 10
- L'impérialisme affûte ses griffes 10
- Afrique : ceux qui ont faim... de profits 16
- Droit international : une fiction 16
- Syrie : la guerre, encore et toujours 16

**Il y a 30 ans**

- Décembre 1995 : les accords de Dayton et leur héritage empoisonné 11

**Dans les entreprises**

- SNCF : les salaires sur une voie de garage 12
- Technicentre - Périgueux 12
- La neige ne recouvre pas tout 12
- AXA : retraités taxés 12
- Groupe Arc 13
- Saisonniers marocains - Vendée 13
- Dumarey - Strasbourg 13
- M-Extend - Acigné 13
- La Poste - Paris Brune et Paris Berne 14
- AESH : indispensables et maintenues dans la précarité 14
- Salaires : une lutte d'ensemble s'impose 15
- Chômage : pas du tout en baisse ! 15

**Les nôtres**

- Notre camarade Michelle Petiteville 7

# Iran : le peuple en révolte peut décider de l'avenir !

Manifestations au cri de « À mort le dictateur ! » qui visent l'ayatollah Khamenei ; bâtiments gouvernementaux en feu ; tirs à balles réelles sur les manifestants et amoncellement de morts dans les morgues... les images qui filtrent d'Iran témoignent d'une révolte qui s'étend à tout le pays et d'une répression déchaînée.

Ce bain de sang peut arrêter la révolte, mais il peut aussi l'attiser.

Ceux qui manifestent savent que le régime est sans pitié avec les contestataires. La révolte de la jeunesse, qui a secoué le pays après l'assassinat de Mahsa Amini par la police des mœurs pour un voile mal porté, s'est soldée par des dizaines de milliers d'arrestations et plus de 500 exécutions. Malgré cela, les Iraniens sont repartis au combat.

Ce type de courage et de combativité des masses a, bien souvent, changé le cours de l'histoire. Alors, cette révolte finira-t-elle par faire tomber cette dictature obscurantiste et antiouvrière ? Ce serait une première étape, et l'on ne peut que l'espérer !

Les racines de cette révolte sont à la fois politiques et sociales. En Iran, comme partout ailleurs, le fossé s'est creusé entre une poignée de privilégiés et la population laborieuse. La bourgeoisie et les dignitaires du régime se sont considérablement enrichis au travers de l'exploitation et de la corruption. Eux peuvent disposer de tout malgré l'embargo américain !

Les dignitaires de la République islamique se veulent les champions de la contestation contre l'impérialisme, mais ils envoient leurs fils et leurs filles étudier et vivre aux États-Unis, qu'ils présentent pourtant comme le « grand Satan » ! Ils prêchent la religiosité, la soumission des femmes et les sacrifices à leur peuple, mais ils vivent dans le luxe et copient les mœurs occidentales !

De leur côté, les classes populaires subissent de plein fouet les pénuries d'eau ou de médicaments, les coupures d'électricité. Les travailleurs sont payés des semaines ou des mois en retard et ont vu

leur pouvoir d'achat s'effondrer au point d'avoir du mal à se nourrir et à se loger. C'est cette misère croissante qui touche désormais tout un pan de la petite bourgeoisie et a mis dans la rue même les commerçants du Bazar de Téhéran, jusque-là fidèles soutiens du régime.

Aujourd'hui, des centaines de milliers de femmes et d'hommes estiment ne rien avoir à perdre et veulent renverser le régime. Mais la question qui se pose, c'est par quoi le remplacer.

Les travailleurs iraniens sont bien placés pour savoir qu'une dictature peut en remplacer une autre. Les mollahs sont arrivés au pouvoir en 1979, en se portant à la tête d'une révolution contre une dictature pro-américaine honnie, celle du chah, pour instaurer eux-mêmes une des pires dictatures.

Ironie de l'histoire, c'est aujourd'hui le fils du chah, Reza Pahlavi, vivant jusqu'ici dans un exil doré aux États-Unis, qui tente de se propulser à la tête du soulèvement !

Pendant que les Iraniens risquent leur vie, une multitude de vautours sont prêts à fondre sur l'Iran.

Les États-Unis et Israël parlent d'intervenir militairement pour faire arrêter le massacre. Ces soutiens hypocrites, avec le sang des Palestiniens qu'ils ont sur les mains, font partie des pires massacreurs !

En réalité, Trump et Netanyahu manœuvrent pour trouver un remplaçant au régime qui leur soit tout dévoué. Après tout, même parmi les gardiens de la révolution, il peut exister des candidats au remplacement du « guide suprême » Khamenei.

Une chose est certaine : les révoltés doivent se méfier des solutions de recharge imposées d'en haut. Celui qu'on leur présentera comme un « leader » sera choisi pour sa capacité à faire rentrer la population dans le rang et pour sa docilité vis-à-vis des États-Unis. La démocratie et la liberté des femmes ne seront pas plus son problème que celui de Trump !

Si les travailleurs iraniens ne veulent pas verser leur sang pour ceux qui les piétineront demain, ils doivent prendre la tête de la révolte, en se donnant leur propre organisation et leurs propres objectifs politiques. Lors des événements révolutionnaires de 1979, les travailleurs iraniens avaient construit des conseils ouvriers mais s'étaient finalement laissé diriger par les ayatollahs. Les leçons de cette histoire et des dernières révoltes doivent être tirées.

Les travailleurs n'ont eu besoin de personne pour se révolter, ils n'ont besoin de personne pour se diriger et se gouverner ! C'est conscients de cela qu'ils peuvent transformer cette révolte en révolution et faire naître un régime d'une tout autre nature : un régime dirigé par les travailleuses et les travailleurs, le seul capable de s'attaquer à toutes les oppressions.

Nathalie Arthaud



Manifestation à Téhéran, le 8 janvier.

## Service national : lavage de cerveaux programmé

Lundi 12 janvier, Catherine Vautrin, la ministre des Armées, a annoncé le lancement de « la campagne de recrutement du service national ».

« Cette campagne [...] est spécifique puisqu'elle démarre plus tard que celles qui suivront dans les années à venir », a déclaré la ministre en préambule. En effet, s'il commence en 2026 pour 3 000 volontaires, ce recrutement doit monter en puissance chaque année pour atteindre 50 000 en 2031.

Mais les documents transmis par le ministère montrent bien qu'il s'agit en réalité d'un embigadement général de la jeunesse à destination des services de l'armée. Ainsi « pour la première cohorte, les jeunes pourront faire part de leur volontariat à partir du 12 janvier 2026 », mais les choses vont radicalement changer à partir de

2027.

Selon le communiqué du ministère des Armées « à partir de la cohorte de 2027, la candidature au service national s'inscrira dans un parcours rénové autour de la journée de mobilisation et de l'application Défense. Recensement à 16 ans, convocation à la journée de mobilisation pendant l'année des 17 ans, lors de cette journée, les jeunes pourront exprimer leur intérêt pour le service national... après la journée, ils confirmeront leur candidature via l'application Défense... » Puis « le jeune recevra une réponse avant le 31 mars de l'année d'incorporation ».

Peut-on croire qu'il s'agira seulement de

« volontariat », et pour seulement dix mois ? En fait, cela dépendra de la politique des gouvernements, dictée par les besoins de la bourgeoisie. Aujourd'hui, le ministère insiste sur le fait que les jeunes incorporés n'agiront que dans le cadre de la France, en ajoutant « et de l'outre-mer ». Cela veut dire à Paris... à Mayotte dans l'océan Indien, aux Antilles, en Polynésie et dans l'océan Pacifique, jusqu'en Nouvelle-Calédonie. Voir jusqu'au pôle Sud, en Antarctique. C'est dire, déjà, sur toute la planète.

Bien sûr, les représentants du gouvernement et de l'armée insistent pour dire que tout cela a pour but de défendre la paix face à la montée des périls en Europe. Il est significatif que, lors de cette conférence de presse, siégeaient auprès de la ministre tous les chefs des différents corps d'armée, dont le chef suprême des armées, Fabien Mandon, le même qui s'est illustré il y a peu en déclarant devant les maires qu'il fallait « accepter de perdre ses enfants ». Pour qui, pour quoi ? Les guerres que préparent le gouvernement et l'état-major n'auront pas d'autre objectif que de défendre les intérêts des capitalistes français dans le monde. Les jeunes, les travailleurs, n'ont pas à accepter d'y être embigadés.

Paul Sorel

Il faut réarmer civiquement la jeunesse !



## Meeting des listes Lutte ouvrière en Île-de-France

Avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

À Paris,

samedi 14 février

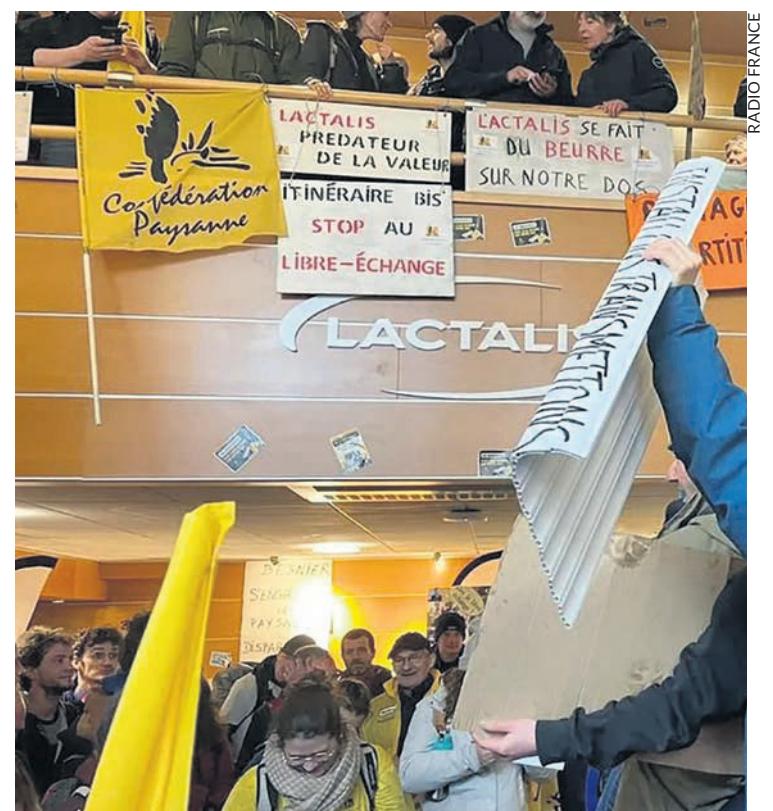
à 15 heures,

Salle de la Mutualité

24 rue Saint Victor

Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre.



Envahissement du siège de Lactalis par la Confédération paysanne, en Mayenne, en février 2024.

## Mercosur : valse-hésitation de Macron

Vendredi 9 janvier, la France a voté contre l'adoption du traité de libre-échange entre l'Union européenne et quatre pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), qui doit supprimer progressivement plus de 90 % des droits de douane.

Pour justifier sa décision, Macron a dénoncé « un accord d'un autre âge, négocié depuis trop longtemps sur des bases trop anciennes ». Le même déclarait pourtant en novembre 2025 que ce traité était « plutôt positif ». En quelques semaines, cet accord a apparemment pris subitement un sérieux coup de vieux !

En fait, Macron a dû tenir compte de la mobilisation des agriculteurs qui ont continué leurs opérations de blocages de routes et de certains dépôts d'essence. Le traité a été adopté puisque les pays qui s'y opposaient n'étaient pas suffisamment nombreux pour constituer une minorité de blocage.

Les vases-hésitations de Macron s'expliquent par le fait qu'une partie importante des capitalistes trouve intérêt à la signature de ce traité. Ainsi, les industriels du secteur de l'automobile (Stellantis, Renault), de l'aéronautique (Airbus, Safran, etc.), des produits de luxe et des spiritueux (LVMH, Castel, etc.), de l'agroalimentaire (Danone, Lactalis, etc.)

Arnaud Louvet

## Soutenez les listes Lutte ouvrière Le camp des travailleurs

### Pascale Advenard, à Perpignan

À la retraite depuis peu, j'étais travailleuse sociale et familiale dans une structure d'aide à domicile à Perpignan. Je reste très active pour aider mes anciennes collègues à défendre leurs intérêts et à combattre les conséquences des choix budgétaires de nos employeurs et donneurs d'ordre, parmi lesquels le conseil départemental, à majorité dite de gauche.

Les travailleurs et les travailleuses (ce sont majoritairement des femmes) du secteur des services à la personne sont indispensables dans cette société – nous l'avons bien vu pendant la crise sanitaire du Covid – pour s'occuper des personnes âgées, des malades et des familles en

grandes difficultés. Mais ils doivent se battre en permanence contre le mépris de leur direction, contre les bas salaires et les temps partiels imposés, pour un meilleur remboursement des frais de déplacements, et pour éviter de sombrer eux-mêmes dans la pauvreté.

La précarité que connaissent les salariés de l'aide à domicile est un problème qui touche beaucoup de travailleurs à Perpignan et alentour, dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, de la logistique, de la viticulture ou du maraîchage, où interviennent beaucoup de travailleurs saisonniers et où se croisent aussi des travailleurs de toutes origines, avec ou



sans papiers, encore plus précaires. Dans une ville comme Perpignan, où le vote RN est important, il faut rappeler que nous appartenons à une seule et même classe ouvrière et que nos seuls adversaires sont nos exploiteurs, et les politiciens qui les servent en répandant le poison de la division.

### Marc Darsy, à Carrières-sous-Poissy

Je mènerai pour la seconde fois la liste Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs à Carrières-sous-Poissy, dans les Yvelines.

Après avoir lutté contre la fermeture de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, je travaille à l'usine Stellantis de Poissy, qui est à son tour menacée de fermeture pour les mêmes raisons : la soif de profits des actionnaires du groupe Stellantis, dont les familles Peugeot et Agnelli.

Les problèmes que les habitants de Carrières-sous-Poissy rencontrent illustrent les priorités de cette société : d'abord satisfaire les capitalistes.

Dans la cité des Fleurs, où les habitants lors de la rénovation ont vécu,

dix ans au milieu des pâlettes et du polystyrène, les travailleurs du chantier ont dû déclencher une grève pour percevoir leurs arriérés de salaire en septembre 2024. Après la rénovation, les charges des habitants ont augmenté pour au moins 15 ans, et ils ont constaté les mêmes malfaçons que sur les constructions neuves : fuites d'eau, isolation incomplète, pannes de chauffage ou d'eau chaude...

Dans la cité des Oiseaux, le groupe qui la gère a rendu payantes toutes les places de parking, et même presque toutes les rues qui traversent la cité. Il s'est aussi de plus en plus désengagé de l'entretien des immeubles et de leur nettoyage, tout en augmentant sans cesse les loyers.



Quand on est un travailleur, que l'on construit la cité ou qu'on y habite, on fait face au même mépris des possédants.

Les élections municipales ne mettront pas un terme à ces nuisances mais y faire entendre notre camp permettra d'affirmer que si cette société était dirigée par les travailleurs qui la font tourner, d'autres solutions seraient mises en place. C'est le sens de notre présence dans ces élections.



CGT ARKEMA JARRIE

## Pour l'interdiction des licenciements !

Avec des prévisions autour de 8 % pour l'année qui vient, le nombre « officiel » de chômeurs, c'est-à-dire inscrits comme tels à France Travail, va continuer d'augmenter en 2026.

Un organisme comme L'Observatoire des conjonctures économiques (OFCE), qui prévoit l'augmentation du nombre de chômeurs, l'attribue au « vent contraire » qui soufflerait sur l'économie, aux « incertitudes sur l'avenir », génératrices d'une « croissance molle », toutes causes qui échapperaient à la volonté du patronat, qui serait contraint de licencier la mort dans l'âme.

Ce mensonge cache mal qu'il s'agit d'une politique du patronat, à commencer par celle des grands groupes capitalistes. Car ce sont d'abord et avant tout de tels groupes, riches à milliards, qui décident de se débarrasser de tel ou tel secteur de production ou de telle ou telle usine, jugés moins rentables ou intéressants pour les profits qu'ils espèrent en retirer. Ils justifient des fermetures d'établissement ou de secteurs de production, qui entraînent des licenciements en cascade dans la sous-traitance et parmi les intérimaires, en invoquant la guerre commerciale que leur livrent leurs concurrents, une guerre qu'ils sont les premiers à mener et à entretenir.

En décembre dernier, la CGT recensait 483 plans déposés, représentant 107 562 emplois supprimés. Si certains ont fait la Une de l'actualité nationale, comme la liquidation du groupe Brandt qui a entraîné le

licenciement de 700 travailleurs, des annonces de suppressions de postes ou de fermetures pures et simples d'entreprises touchent toutes les régions.

Dans l'industrie chimique, 15 000 emplois sont menacés, dont la moitié dans le « couloir de la chimie », au sud de Lyon. Arkema, à Pierre-Bénite, détruit 72 emplois, Symbio à Saint-Fons en supprime 358. Domo Belle-Étoile, qui fait partie d'un trust international de production de plastiques techniques, ne se contente pas de supprimer 155 emplois mais a même supprimé une partie de la paye de décembre des salariés !

Le chômage est une menace pour l'ensemble du monde du travail, non seulement en faisant basculer dans l'incertitude du lendemain et la précarité ceux qui perdent leur emploi, mais en faisant pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail de tous ceux qui le conservent. Pour refuser d'être sacrifiés, c'est l'ensemble des travailleurs qui devra imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, à un salaire décent. Les milliards de profits accumulés par les grands actionnaires et financiers serviraient alors à quelque chose d'utile.

Nadia Cantale

## Vote du budget : les menaces de Lecornu

Est-ce en prévision de sa future reconversion que Sébastien Lecornu, le 9 janvier, s'est entraîné pour jouer à faire peur ? En tout cas, il en a hérisé plus d'un, parmi ses pairs, en évoquant la possible dissolution de l'Assemblée.

Pas contents du tout, les députés d'Horizons ont haussé le ton, rappelant au Premier ministre qu'« *on ne légifère pas avec un pistolet sur la tempe* ». Les amis de Bayrou ont interprété comme « *une preuve de faiblesse* » la sortie de Lecornu, et même les macro-nistes ont traité par le mépris sa « *menace en papier* ». Il n'empêche, aucun de ces partis n'avait envie de retourner devant les électeurs, en même temps que

de tenter de garder leurs maires, puisque, provocant jusqu'au bout, Lecornu avait avancé comme date possible celle des élections municipales pour la tenue d'élections législatives qui succéderaient à une dissolution de l'Assemblée.

Le petit jeu aura, au-delà des soutiens gouvernementaux, réveillé la vindicte de LFI et du RN, qui l'ont aussitôt pris au mot – à menace, menace et demie – et promis de voter la censure. Mais,

venant au secours du Premier ministre, pardon, de la stabilité gouvernementale, le très responsable Parti socialiste a annoncé, par la voix d'Olivier Faure, qu'il ne s'associerait pas à ces trublions, en tout cas lors du vote, le 14 janvier, des motions de censure concernant le traité avec le Mercosur.

Reste un projet de budget qui revient devant les députés, après avoir été aggravé par les sénateurs, où se profilent des baisses de crédits pour tous les ministères sauf ceux de l'Armée, qui obtiendrait 6,7 milliards d'euros supplémentaires, de l'Intérieur avec 600 millions de plus et, péniblement, de

- Aides aux patrons
- Intérêts de la dette
- Commandes d'armes



la Justice qui n'aurait que 200 millions de plus. Ces messieurs-dames se proposent de trouver 12 milliards d'euros de recettes supplémentaires mais cela ne sera pas en prenant dans les coffres des milliardaires ni du grand patronat. Seule une version prétendument renforcée de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), qui ne touche les capitalistes qu'à la marge, est

envisagée... En revanche, les attaques contre tous les services nécessaires à la population, dont les 4 000 suppressions programmées de postes d'enseignants, restent en tête de liste.

Après cela, peu importe aux classes populaires que ce projet de budget passe par le 49.3, par ordonnances, ou autrement : toutes ces attaques sont inacceptables.

Viviane Lafont

## Montée du RN : la mauvaise herbe et son terreau

Le procès en appel des députés européens du RN, dont Marine Le Pen, devait commencer le 14 janvier. Celle-ci a été condamnée en première instance à quatre ans de prison, dont deux ferme, cinq ans d'inéligibilité et 100 000 euros d'amende.

Le parti est accusé d'avoir, avec l'accord de Le Pen si ce n'est à son investigation, fonctionné frauduleusement au compte du Parlement européen pour un total de 4,4 millions d'euros.

Les protestations de l'extrême droite et de la droite sur la sévérité du jugement et le fait qu'il empêche Le Pen de se présenter en 2027 ont fait sourire tous ceux qui se souviennent que les mêmes n'avaient pas de mots trop durs pour condamner les fraudeurs venus de gauche. Lorsque des députés et ministres socialistes étaient pris les doigts dans le pot de confiture, Le Pen exigeait même l'inéligibilité à vie des condamnés. Mais force est de constater que l'évidente et très banale malhonnêteté des élus

d'extrême droite n'a pas fait diminuer les intentions de vote en leur faveur.

Certains des électeurs les plus convaincus et les plus anciens de l'extrême droite crient au complot. Mais beaucoup d'autres, pas plus révoltés que cela, disent que, de toute façon, les politiciens tapent dans la caisse par définition et reprennent l'argument suprême « on ne les a jamais essayés ». En outre, le possible remplacement de Marine Le Pen par Jordan Bardella ne semble pas déstabiliser leurs électeurs, pas plus que le fait que ces présumés représentants des intérêts des petits se prosternent par avance, et avec délectation, devant les ultra-riches.

La montée du RN est évidemment le résultat de

dizaines d'années d'alternance droite-gauche suivies de huit ans de macronisme, caractérisés par le service exclusif du grand capital et une paupérisation continue des classes populaires. C'est bien pourquoi les partis traditionnels sont incapables de contrer une montée de l'extrême droite qui découle de toute leur politique. Les partis de gauche ne peuvent faire oublier aux classes populaires leurs reniements. La droite, séparée du RN par moins d'une feuille de papier à cigarettes, est déjà prête à gouverner avec lui, si ce n'est à le rejoindre. Et tous semblent singer le RN en tenant un langage de plus en plus réactionnaire, nationaliste, patriotard, protectionniste, voire xénophobe. L'unanimité du corps politique sur la défense des intérêts « des Français », de « notre armée », de « notre » indépendance alimentaire, de « nos » frontières, etc., le démontre chaque jour.

Cette unanimité fait le lit du RN tout en préparant les restrictions, les sacrifices, les répressions et la suite prévisible, au-delà des circonstances politiciennes. Les travailleurs ne peuvent accepter d'y être enfermés et c'est en luttant pour leurs intérêts de classe qu'ils peuvent briser cette sinistre unanimité.

Paul Galois

## Mélenchon-Mitterrand : héritage revendiqué

L'hommage de Jean-Luc Mélenchon à François Mitterrand, à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition, est instructif.

Pour lui « *l'Union de la gauche était un programme de transition vers le socialisme* ». Mais « *ce qui en est résulté est une autre affaire* ».

Le dirigeant de la France insoumise, qui fut élu de Marseille, joue là au « ravi de la crèche ». Mitterrand avait commencé une carrière politique à l'extrême droite à la fin des années 1930 pour la terminer en apothéose, comme président réputé « de gauche » de 1981 à 1995. Sans même entrer dans le détail de sa politique et de ses méandres, il est évident qu'il a toujours œuvré pour la préservation de l'ordre, de la propriété, de l'État et du pouvoir de la grande bourgeoisie. Ni ses

discours variés, ni le soutien du Parti communiste français et des syndicats, ni l'adulation des intellectuels de gauche et des journalistes du même métal pour le président socialiste à l'époque ne peuvent masquer cette réalité : la situation des travailleurs et l'ordre du monde n'ont pas changé avec Mitterrand, ils ont même empiré. Il n'est que de mettre le nez à la fenêtre aujourd'hui pour s'en persuader.

Alors, ou Mélenchon est un naïf, ou il prend ses lecteurs, et électeurs, pour des naïfs. Comment se fier à ce genre « d'insoumis » ?

P. G.



Mélenchon avec Mitterrand en 1995.



## Honoraires médicaux : la santé livrée aux appétits petits et grands

**L'un des points d'achoppement qui a provoqué la levée de boucliers d'une partie des médecins, les spécialistes en particulier, est la question des dépassements d'honoraires.**

Existant en théorie depuis 1980, ils se sont en volés depuis une dizaine d'années, d'une part, avec les modifications qui ont touché la complémentaire santé, d'autre part, avec la diminution des consultations dans le secteur public et leur transfert vers le privé.

Tant que l'assurance maladie et les caisses complémentaires, les mutuelles en particulier, ont exclu de rembourser les dépassements d'honoraires, les médecins du secteur 2, notamment les spécialistes, ne les ont appliqués qu'à la marge, parce qu'ils y auraient perdu leur clientèle.

Au nom de la libre concurrence, sous prétexte de directives européennes, sous la pression des compagnies d'assurances, et avec la complaisance des gouvernements successifs, la loi a changé au début

des années 2010, donnant la consigne de généraliser les complémentaires santé d'entreprise obligatoires. En permettant au patronat d'obtenir l'adhésion des salariés en prenant en charge partiellement leur cotisation, elle lui a offert des avantages fiscaux. En même temps, elle a ouvert le marché aux assurances privées.

Aujourd'hui, après l'extension à la fonction publique, 27 millions de salariés au total bénéficient d'une complémentaire santé collective d'entreprise. Une partie de ces complémentaires santé, les plus puissantes en nombre de cotisants et en moyens financiers, ont choisi de rembourser tout ou partie des dépassements d'honoraires, à la grande satisfaction des médecins spécialistes libéraux, qui ont pu ainsi les généraliser et obtenir un complément de revenu

confortable. En 2024, 56 % des spécialistes pratiquaient ces dépassements, qui ont représenté un total de 4,3 milliards d'euros.

Les dépassements pour les consultations, pour les radios, pour les opérations, et même pour les actes paramédicaux, comme ceux des kinésithérapeutes, flambent ! C'est le sujet de discussion le plus répandu dans les salles d'attente médicales : une mère de famille doit débourser près de 1 000 euros pour le couple « anesthésiste et chirurgien » pour faire opérer rapidement son fils sans attendre six mois une place dans le public ; un ouvrier du bâtiment sort 50 euros de sa poche pour chaque consultation de son rhumatologue ; un travailleur immigré sans protection sociale paie en espèces les soins et sa consultation. Des annonces fleurissent sur Facebook : « Je cherche un kiné sans dépassement ! Quelqu'un peut-il m'aider ? »

La fermeture de consultations et de centres de soins



PHOTOOPQR LE PARISIEN LE JEUNE

publics, les déserts médicaux, obligent les patients à se diriger vers ce qu'ils trouvent, au prix imposé. Et comme les problèmes de santé rendent vulnérable face à l'autorité médicale, beaucoup n'osent pas protester et paient, quitte à s'endetter.

Si les complémentaires d'entreprise ont pu paraître attractives, paradoxalement, elles ont constitué un recul social car le principe de l'assurance maladie était remis en cause : la solidarité collective, intergénérationnelle, des actifs comme des chômeurs ou retraités face au risque de maladie disparaît. C'est ce que visaient les législateurs.

Quant aux millions de travailleurs qui ne dépendent pas de telles entreprises, les retraités, chômeurs, précaires, ils sont désormais livrés au marché des contrats individuels, à

la carte, qui ne couvrent les dépassements d'honoraires que s'il y a en contrepartie une forte cotisation.

En période de forte montée du chômage et de la pauvreté, cette privatisation rampante de la partie complémentaire de l'assurance maladie offre de substantiels profits aux assurances privées, permet à une partie du corps médical de mieux s'en sortir, mais frappe durablement toute une partie du monde du travail, avec ou sans activité, qui finit par renoncer aux soins.

Les travailleurs devront imposer que la santé soit considérée comme un droit collectif, gratuit pour tous, sans ticket « modérateur », sans quoi elle restera livrée, compte tenu des sommes qu'elle met en œuvre, aux appétits petits et grands que génère le système capitaliste.

**Martine Anselme**

## Prix des transports : pas de trou dans le racket

**Le gouvernement a annoncé la présentation début février d'une loi-cadre sur les transports destinée à financer la « régénération et modernisation » des infrastructures de transport, en particulier dans le ferroviaire.**

Sans surprise, les usagers la paieront par une hausse des tarifs des transports en commun.

En 2023, la Première ministre Borne avait annoncé un plan à 100 milliards d'euros d'ici à 2030 pour

régénérer le ferroviaire, en effet menacé de ruine faute d'investissements. Selon Faronou, ancien président de la SNCF, 4 000 kilomètres de lignes sont abîmés et menacés dès 2028, et 10 000 km dès 2032. Passé l'effet d'annonce, ce plan avait vite été relégué aux oubliettes. Et

concrètement, SNCF Réseau est chargé de financer la régénération d'un réseau ferroviaire laissé à l'abandon en augmentant les péages. Les régions, organisatrices des transports en commun à leur échelle, répercutent sans complexe ces hausses au niveau des tarifs TER tout comme la SNCF ou ses concurrents le font sur les lignes à grande vitesse.

Le gouvernement introduit dans sa loi-cadre une clause prévoyant « l'indexation automatique des tarifs des transports en commun sur l'inflation » afin « d'inciter les autorités organisatrices des mobilités à actualiser leurs tarifs au moins au niveau de l'inflation ». Cela ressemble à une plaisanterie car les régions, tout comme la SNCF, augmentent déjà leurs tarifs bien au-delà de l'inflation ! Ainsi, le 18 décembre, la région Grand-Est vient de voter

pour 2026 l'augmentation du prix des abonnements TER et cars régionaux de 5 %. La carte permettant de bénéficier de tarifs à moitié prix augmente de 50 % pour les adultes et passe d'un à dix euros pour les moins de 26 ans. Le conseil régional des Pays de la Loire a de son côté voté en juillet une augmentation du prix des billets TER de 10 %. La région Nord a augmenté ses tarifs du même montant entre 2024 et 2025 et entend poursuivre dans les années à venir.

Quant aux TGV, l'opacité règne sur les tarifs, qui varient en fonction de l'offre et de la demande. Mais une fédération d'usagers a constaté une augmentation de 68 % des tarifs Ouigo entre 2017 et 2023. Les régions et la SNCF n'attendent donc pas la bénédiction étatique pour rançonner les usagers.

**Christian Bernac**



Rénovation en 2024 de la ligne vétuste Niort-Saintes.

## Éducation : écoles ou casernes ?

Certains établissements scolaires n'ont pas attendu longtemps que Macron, les ministres et les généraux aient lancé le nouveau service militaire national pour que l'armée s'invite dans leurs locaux afin de recruter des élèves qui, plus tard, marcheront au pas.

Le journal *Libération* du 12 janvier cite plusieurs exemples de séances d'entraînement dans les collèges et lycées. On y pratique le port d'uniforme et



de tout le barda. Des élèves apprennent à réprimer une manifestation, tandis qu'ailleurs, transformés en matons, ils s'en prennent aux détenus. Sans aller jusqu'à ces extrémités, au lycée Jean-Monnet de Montpellier, des militaires sont venus dès le premier jour présenter le nouveau service dans le but d'y attirer les jeunes.

Cela fait en réalité des années que les gouvernements font appel aux militaires sous prétexte d'éduquer les jeunes. Déjà, en 1989, chaque académie s'était vu imposer un trinôme, composé de représentants de la Défense, de l'Éducation nationale et d'un institut,

devant aider les enseignants à faire connaître les « *enjeux de la défense* » et à « *promouvoir les valeurs de la République* ». Sans beaucoup de succès, il faut bien le dire. En 2007, une circulaire demandait de diriger les élèves vers, entre autres, « *les emplois civils et militaires offerts par les armées* ». Même discours en 2013 dans *Le livre blanc sur la défense*, sans plus de résultats.

Maintenant, vu les menaces de guerre et le manque de perspectives offertes aux jeunes, l'armée s'invite de plus en plus dans les établissements scolaires, y compris chez les moins de 15 ans des collèges. Les militaires d'aujourd'hui retrouvent ainsi le rôle des agents recruteurs de l'ancien régime. Ils seront bien-tôt tout aussi hâts.

Marianne Lamiral



L'école maternelle de Guébriant.

COMITÉ D'ANIMATION DE ROBINE

## Où est passé le chauffage ?

Deux écoles de Saint-Brieuc ont de gros soucis de chauffage en plein hiver.

À l'école maternelle de Guébriant, la chaudière est en panne depuis début décembre et ne sera pas réparée de sitôt. En attendant, des chauffages électriques ont été installés pour tenter d'avoir des températures acceptables. Les enfants, regroupés dans une seule salle avec une température ne dépassant pas les 18-19 °C, doivent rester en

manteau. Ceux de petites sections (les 2 et 3 ans) ont été déplacés dans un préau intérieur sans matériel pédagogique. Finalement, les trois classes de maternelle vont déménager à l'école Hoche, au moins jusqu'aux vacances de février.

Avec un tel début dans la vie scolaire, voilà des enfants qui vont apprendre vite où mène le manque de moyens dans l'éducation !

Correspondant LO

## Fiscalité : le rêve de Lombard

Plus de quatre mois après la chute du gouvernement Bayrou, son ex-ministre de l'Économie et des Finances Éric Lombard exprime son désaccord sur la fiscalité des hauts revenus.

C'est lors d'une interview donnée au journal *Libération* que l'ancien directeur de la Caisse des dépôts et consignations s'est épanché, glissant une pierre dans le jardin du Premier ministre Lecornu et, au passage, de son propre successeur Roland Lescure. « C'est un problème d'équité et d'efficacité parce qu'on se prive de la contribution de personnes qui en auraient les moyens », assène-t-il. Et d'insister sur

ce que la Direction des finances publiques avait déjà constaté : « Parmi les personnes les plus fortunées, des milliers ont un revenu fiscal de référence de zéro. Ils ne paient aucun impôt sur le revenu ! Au lieu de payer des charges sociales sur leur salaire, ils se font rémunérer dans les holdings. Ces mécanismes sont légaux, mais injustes. »

Belles paroles certes, mais que faisait Éric

Lombard aux temps chauds... de son ministère et du budget 2025 ? Il parlait bien d'une « contribution différentielle » qui s'appliquerait aux revenus supérieurs à 250 000 euros par an. Cette propagande mensongère voulait laisser croire qu'une justice fiscale était possible, et qu'on allait taxer le capital comme on ponctionne les travailleurs ! Elle était d'autant plus nécessaire que, dans le même mouvement, il faisait aux capitalistes le cadeau d'un train d'économies de 40 milliards d'euros !

Viviane Lafont

## Chronique mondaine

Une cérémonie bien sympathique et très parisienne avait lieu lundi 12 janvier à l'Académie des sciences morales et politiques : Bernard Arnault, président et propriétaire de LVMH, était intronisé dans cette noble assemblée.

La bonne société avait tenu à faire le déplacement, de Martin Bouygues à Vincent Bolloré en passant par Rodolphe Saadé, les chefs des familles régnantes honoraient la plus puissante d'entre elles. Leur petit personnel, libéré pour la journée,

composait une haie d'honneur d'anciens ou actuels ministres, dont trois ex-Premiers, ainsi que de la maire de Paris, de la présidente de la région, de l'épouse du Président, etc.

En ces temps difficiles, cette preuve de dévotion et de fidélité du personnel politique à l'un de ses patrons ne fait-elle pas plaisir à voir ? Cnews, propriété de Bolloré, TF1, propriété de Bouygues, BFM, propriété de Saadé, n'ont évidemment pas manqué d'en rendre compte.

P. G.

## Notre camarade Michelle Petiteville

Michelle Petiteville, que nous appelions Perrine, est décédée dans la matinée du mardi 6 janvier pendant son sommeil, à l'âge de 74 ans.

Michelle était avant tout une rebelle. L'injustice, les inégalités lui ont toujours été insupportables. Elle avait décidé très jeune d'être de celles et ceux qui se battent. Originaire de Dieppe, elle rejoignit Lutte ouvrière au début des années 1970, et s'établit à Rouen pour travailler au CHU comme agent administratif et y renforcer le petit groupe

de camarades qui y militaient déjà.

À une époque où le PCF prétendait décider qui avait ou pas le droit de s'exprimer dans la CGT ou même par tract à la porte des entreprises, Michelle sut s'entourer de collègues sur lesquelles s'appuyer. Même les bureaucrates syndicaux ne pouvaient que reconnaître sa combativité, sa force de

conviction, et finalement admettre sa présence, et celle de Lutte ouvrière !

Face à la direction, ses interventions savaient cloquer le bec aux hauts cadres, souvent odieux avec le « petit personnel ». Cela lui valut bien des changements de service. Mais, mauvais calcul de la direction, cela fournissait à Michelle un nouveau terrain d'intervention...

Militante infatigable, Michelle l'est restée jusqu'à la retraite, et

même au-delà ! Elle assurait la distribution du bulletin Lutte ouvrière du CHU, tôt le matin, jusqu'à il y a peu. Ses forces déclinantes n'ont jamais eu raison de sa bonne humeur communicative, de son enthousiasme pour les idées et de son opiniâtreté à convaincre ses interlocuteurs qu'il faut construire un parti des travailleurs.

Dire que « Pépé », comme nous l'appelions familièrement, va nous manquer, c'est peu dire !



## Iran: des années de révolte

La révolte en cours montre une nouvelle fois la détermination de la population iranienne face à un régime corrompu, réactionnaire et dictatorial qui la plonge dans la misère et le dénuement tout en la privant de liberté.

Le mouvement actuel est le cinquième depuis 2009. Cette année-là, la réélection frauduleuse du conservateur Ahmadinejad face au réformateur Moussavi, représentant une fraction concurrente du régime, avait poussé la petite bourgeoisie urbaine dans les rues avec des slogans sur la liberté. Si les classes populaires ne s'étaient alors pas mobilisées, ce fut l'inverse à l'hiver 2017-2018 puis encore en novembre 2019, lors de révoltes contre la vie chère et l'augmentation du prix de l'essence, du gaz, des œufs et autres produits de première nécessité qui entraînèrent la population des villes moyennes, longtemps acquises au régime. Enfin en 2022, l'assassinat de Mahsa Amini par la police des mœurs a déclenché la révolte « femme-vie-liberté »

dont la jeunesse de tout le pays a été le fer de lance mais qui a trouvé le soutien et la compréhension d'une large partie de la population.

Si chacun de ces mouvements a fini par être brisé, au prix de milliers de morts, de dizaines de milliers d'arrestations, de condamnations à des années de prison et souvent à la peine capitale, cette répression n'a pas empêché que d'autres éclatent. Entre deux vagues, les luttes des travailleurs, dont le moindre combat sur le terrain économique devient politique parce qu'il se heurte aux dignitaires du régime, n'ont jamais cessé. Dans le secteur pétrolier, les transports, la production sucrière, la santé, l'enseignement, des salariés se sont battus pour sauver leurs emplois, obtenir leur titularisation ou simplement



Affrontement entre manifestants et policiers iraniens en 2019.

toucher leur salaire ; des petits producteurs ont dénoncé les voleurs d'eau, industriels ou gros propriétaires terriens, qui détournent des rivières jusqu'à les assécher.

Le mouvement en cours semble entraîner toutes les catégories. On voit y participer des jeunes de Téhéran tout comme des femmes âgées voilées dans de petites villes de province. Poussés à bout par les privations, la faim, les salaires impayés, les menaces de faillite, le népotisme, l'arbitraire des autorités ou simplement l'absence de liberté et

l'avenir bouché, beaucoup se montrent prêts à risquer leur vie ou leur liberté pour que cela cesse. Le mouvement mobilise aussi les travailleurs de grands centres industriels, ceux d'Arak, d'Ispahan, du Khouzestan, qui ont plusieurs fois montré leur capacité à s'organiser et dont certains semblent avoir lancé des appels aux soldats pour « qu'ils ne soient pas les assassins de leurs pères ».

Cette combativité renouvelée ne peut que forcer le respect. Elle montre que si réactionnaire et répressive soit-elle, une dictature

ne peut jamais empêcher la révolte.

On ne peut que souhaiter que le régime tombe au plus vite mais aussi que les leçons du passé soient tirées. Pour qu'une révolution aboutisse et apporte un changement positif aux masses, il est vital qu'elles gardent elles-mêmes la direction de leurs combats. La classe ouvrière d'Iran, grâce à sa concentration, son rôle au cœur de la production et de l'extraction pétrolière et sa capacité à s'organiser, peut et doit en prendre la tête.

Xavier Lachau

## Pahlavi, tel père, tel fils

Depuis le début de la révolte en cours, Reza Pahlavi, le fils du chah (le roi en persan) déchu en 1979, cherche à sortir de son exil doré aux États-Unis pour se poser en alternative au régime des mollahs en Iran. Des médias montrent des manifestants brandissant son portrait, reprenant le slogan « Pahlavi, reviens ».



Mohammad Reza Pahlavi après son coup d'État en 1953.

Certaines de ces images sont truquées et diffusées par les réseaux pro-américains et pro-israéliens. Si le chah a incontestablement des partisans, c'est d'abord dans la diaspora iranienne. Si, faute d'autre alternative à la dictature, une partie de la population se tourne vers cette solution, jusqu'à récemment le fils du chah avait bien peu de soutien. Et pour cause.

La monarchie des Pahlavi était un régime au service de l'impérialisme. Le père de Reza Pahlavi est arrivé au pouvoir pendant la Deuxième Guerre mondiale alors que les États-Unis et la Grande-Bretagne se partageaient les ressources pétrolières. Quand, en 1953, son Premier ministre libéral Mossadegh voulut nationaliser le pétrole, la CIA organisa un coup d'État contre lui, avec le soutien du chah, mettant hors jeu les nationalistes qui s'en prenaient aux intérêts américains. Le régime du chah fut pendant plusieurs décennies le principal gendarme des USA au

Moyen-Orient, plus encore qu'Israël, disposant d'une armée équipée de matériel américain.

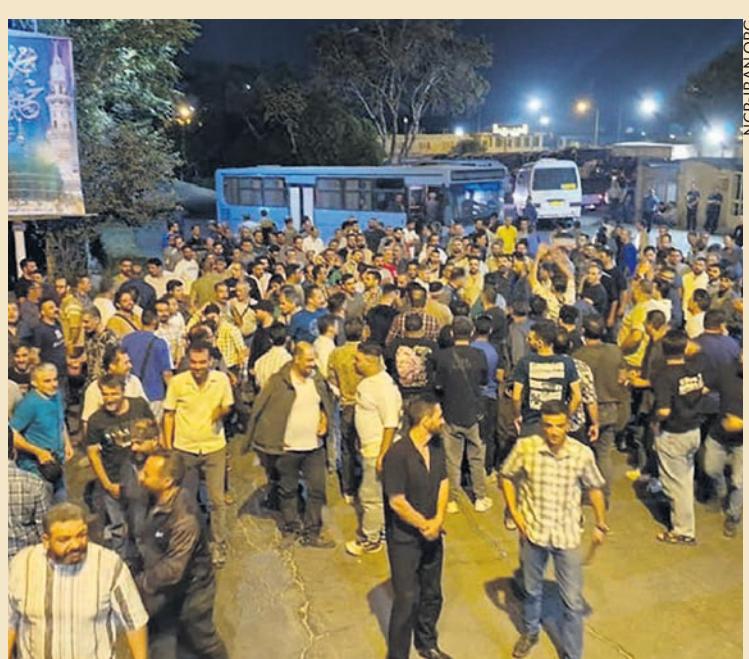
Cette monarchie se voulait moderniste mais les opposants politiques étaient pourchassés, disparaissaient sans laisser de trace et subissaient les tortures de la Savak, la police politique réputée dans le monde entier pour sa sauvagerie. Les militants des organisations ouvrières, socialistes ou communistes, nombreuses en Iran, en étaient les premières victimes. La Savak terrorisait la population, au point qu'il n'était pas imaginable de plaisanter sur le régime sans craindre une dénonciation.

En parlant d'une « révolution blanche », le régime modernisa le pays, développant l'industrie pour le bénéfice des capitalistes occidentaux, exploitant durement les travailleurs et creusant les inégalités. Ainsi, en 1971, pour célébrer les 2 500 ans de l'empire perse sur le site de l'antique capitale, Persépolis, le chah fit amener au milieu

du désert des fontaines, des fleurs venues par avion de Hollande, 25 000 bouteilles de vin, 150 kg de caviar, pour accueillir les chefs d'État du monde entier. Les pauvres, eux, étaient évacués à des dizaines de kilomètres pour que leur terrible misère ne trouble pas la vue des invités à cette fête.

La dictature proaméricaine du chah a fini par dresser contre elle toute la population, des ouvriers aux commerçants en passant par les petits paysans et les pauvres des villes et toutes les organisations politiques, des partis de gauche aux partisans de l'ayatollah Khomeiny. En 1979, la monarchie fut donc renversée par une profonde révolte populaire. Cependant, celle-ci fut canalisée par les hommes de Khomeiny, avec la complicité des dirigeants impérialistes, qui l'aiderent à revenir d'exil, et celle des dirigeants des partis de gauche, qui le présentèrent aux masses comme l'homme auquel elles devaient faire confiance.

Celui qui se présente ►



Manifestation des ouvriers de l'usine d'aluminium d'Arak en Iran, le 11 janvier 2025.

## Le règne des patrons et des mollahs doit finir !

L'appel suivant, signé Conseils ouvriers de la ville d'Arak, une ville située à environ 300 kilomètres de Téhéran, a été publié dans le journal communiste turc *Evrensel*.

« Depuis des décennies, notre travail est récompensé par des balles et nos revendications sont accueillies par des peines de prison. Mais aujourd'hui, le silence a pris fin. Nous, les travailleurs des usines d'Arak, nous continuerons à lutter et nous déclarons clairement :

Désormais, la gestion des usines Makine Sazi, Azarab et Vagon Pars sera entre les mains des conseils ouvriers élus par les travailleurs. Nous ne reconnaissons plus les dirigeants nommés par l'État ni les syndicats fantoches du régime.

Notre grève ne concerne plus les salaires. Nous demandons aux citoyens d'Arak de créer des conseils de quartier pour gérer la

sécurité et la logistique. Les usines sont notre foyer à tous.

Toute tentative d'entrée forcée dans les complexes industriels ou d'arrestation de nos représentants sera considérée comme une déclaration de guerre à toute la ville. Si une seule goutte de sang des travailleurs est versée, les flammes de la révolte ne laisseront aucune trace du pouvoir.

Nous ne sommes pas ici uniquement pour réclamer le paiement des salaires impayés. Nous sommes ici pour décider de la manière dont ces usines et ce pays doivent être gérés. Le règne des patrons et des mollahs est révolu.

Le 11 janvier 2025 »

► aujourd'hui comme une alternative est l'héritier de cette monarchie, profondément inégalitaire, agent dévoué de l'impérialisme, féroce avec ses opposants. Reza Pahlavi, grandi en exil entre les États-Unis et la Suisse, n'a jamais renié cet héritage. Il trouve des soutiens parmi l'extrême droite du monde entier. Si Trump, prudent, marque encore ses distances, Pahlavi est soutenu par Netanyahu, le massacreur des

Elise Patach

Palestiniens, qui met à sa disposition ses moyens d'État pour le promouvoir.

Un retour de la dynastie Pahlavi au pouvoir ne pourrait qu'aboutir à une nouvelle dictature tout aussi féroce contre les exploités et au service de l'impérialisme. Ceux qui, en Iran, crient des slogans hostiles au chah comme aux mollahs, en ont bien conscience.

## Ukraine: guerre et corruption

Depuis qu'en novembre dernier a éclaté une énorme affaire de corruption, qui met en cause l'État ukrainien jusqu'au sommet, les révélations sur ce sujet n'arrêtent plus.

Deux ministres, impliqués dans le pillage du secteur de l'énergie pour 100 millions de dollars, ont dû être limogés. Un associé d'affaires de Zelensky, qui aurait organisé l'opération, s'est réfugié à l'étranger. Yermak, un homme clé du premier cercle du pouvoir, qui dirigeait l'administration présidentielle et la délégation de Kiev aux discussions – qu'on n'ose dire de paix tant elles sont au point mort –, a dû être évincé pour son rôle dans ce scandale. Et c'en est bien un alors que des millions de gens, en plein hiver, se trouvent privés d'éclairage et de chauffage par les frappes russes sur les infrastructures énergétiques, que les propres dirigeants du pays avaient déjà mises à mal afin de s'enrichir.

Les premiers jours de 2026, une autre affaire sensible a éclaté. La corruption au ministère de la Défense a permis, avec la complicité de membres du parti de Zelensky, Servir le peuple – un nom aux airs de mauvaise blague –, d'empocher des millions de dollars sur la vente de pièces détachées aux forces aériennes. Un haut fonctionnaire de ce ministère a fait mieux encore : il y a détourné plus de 20 millions de dollars.

Peu auparavant, le procureur général avait signalé qu'une entreprise privée avait fourni à l'armée pour 60 millions d'euros de mines inutilisables. Cela n'a rien d'original : le ministère de la Défense estime que

l'ensemble des pertes occasionnées à l'État par des fournitures de guerre défectueuses atteint plus de 11 milliards de dollars !

Cela semble énorme, mais piller les ressources publiques et le budget de l'État est, en Ukraine comme en Russie, un « savoir-faire » que bureaucrates et affairistes privés ont hérité du régime stalinien. Chaque jour en apporte la preuve.

Ainsi, un ex-commandant militaire de la région de Lviv vient à nouveau de se faire prendre en flagrant délit de détournement de fonds destinés à la défense. Et il y a ce que vient de révéler un militaire d'une brigade blindée sur les tarifs que pratiquent les officiers moyens et subalternes : il faut payer « *entre six et dix mille dollars* » pour se voir affecté dans un bureau ou à un poste loin du front. Bien sûr, cela concerne les soldats, donc les conscrits qui n'ont pu échapper aux agents des CTR (centres de recrutement militaire) qui rafleut sans pitié les hommes, jeunes ou non, valides ou non, pour les mobiliser ou les racketter.

Ces pratiques sont si connues que Boudanov, le nouveau chef de cabinet de Zelensky, a déclaré qu'il allait lutter contre la corruption dans les CTR. En effet, s'ils versent jusqu'à 7 000 dollars, les conscrits peuvent obtenir une planque, voire rejoindre le régiment présidentiel, loin des zones de combat.

Les hauts gradés trouvent leur compte à ce système.

Mais en même temps qu'ils contribuent ainsi au manque de recrues, ils doivent en trouver pour tenir le front. Alors, les CTR enrégimentent comme « insoumis » même des invalides, des malades, des personnes chargées de famille nombreuse. Et la presse locale ne peut plus l'ignorer, surtout quand la famille d'un mobilisé de force fait savoir qu'il est décédé avant d'arriver à son unité ou qu'il a été battu à mort au CTR, comme cela s'est produit la veille du Nouvel An à Belgorod-Dniestrovski.

La haine d'une partie de la population se focalise sans doute sur les CTR. Traitant « *les insoumis d'ennemis, de traîtres, de meurtriers* », le CTR régional de Kiev vient de révéler que des civils ont tué quatre de ses commissaires et en ont agressé 272 autres lors d'attroupements voulant les empêcher d'enlever leurs proies.

C'est dans ce cadre que Zelensky a présenté à la Verkhovna Rada (le Parlement) deux projets de loi. Ils prolongent de 90 jours la mobilisation et l'état d'urgence, pour la 18<sup>e</sup> fois depuis le début de la guerre. Et la Rada veut supprimer le sursis des hommes de plus de 25 ans qui entrent à l'université ou en formation professionnelle.

Non seulement cette guerre n'en finit pas de réclamer toujours plus de chair à canon, mais, du haut en bas de l'appareil d'État, elle offre des occasions de s'enrichir sur le dos des classes laborieuses que l'on envoie à l'abattoir. Au nom, bien sûr, de la défense de la patrie.

Pierre Laffitte



Des personnes « déplacées » près d'un centre d'assistance, à Bakhmout, près de la ligne de front.

## États-Unis : la police assassine

Après le meurtre commis par la police de l'immigration ICE dans un quartier de Minneapolis, les protestations se sont multipliées dans de nombreuses villes des États-Unis.

Au cours d'une descente dans ce quartier, un agent de l'ICE a tiré trois fois sur le véhicule de Renee Good, une mère de famille de 37 ans, et l'a tuée. Immédiatement les plus hautes autorités ont couvert le tireur. Le vice-président, Vance, lui a promis une « *immunité absolue* », accusant la victime de terrorisme. La porte-parole de

la Maison Blanche a assuré « *les braves agents de l'ICE du soutien plein et entier du gouvernement, y compris l'agent qui, à Minneapolis, était absolument dans son bon droit d'user de légitime défense contre une folle qui faisait partie d'un groupe organisé pour s'opposer à nos opérations* ». Peu importe que la victime ait dit « *je ne suis pas en colère*

*contre vous* » à l'agent qui l'avait interpellée et ait commencé à dégager sa voiture de la rue occupée par l'ICE, quelques secondes avant d'être assassinée.

Le FBI a immédiatement écarté la police locale de l'enquête et semble surtout vouloir incriminer Renee Good plus que le tireur. Trump, quant à lui, a changé plusieurs fois de version : après avoir menti en disant qu'elle avait renversé un agent, puis qu'elle était « *très violente et très radicale* », il a justifié



Sur le panneau: « L'ICE sont des terroristes ».

ainsi son meurtre : « *Elle était très irrespectueuse de la police.* »

Depuis juillet, lorsque les agents de l'ICE, masqués, habillés et armés comme des militaires en opération, ont été envoyés dans des quartiers populaires à la recherche de tout ce qui ressemble de près ou de loin à des travailleurs sans papiers, ils ont tué au moins douze autres personnes dans des circonstances similaires. Le lendemain du meurtre de Minneapolis, d'autres agents de l'ICE ont blessé par balle, à Portland, deux Vénézuéliens, dont l'un a été jeté en prison, accusé d'avoir voulu renverser un policier.

La réaction du pouvoir aux manifestations de protestation de Minneapolis a été d'envoyer un millier de policiers fédéraux en renfort des deux mille qui sillonnaient déjà l'agglomération depuis quelques semaines, soit cinq fois plus en tout que les effectifs de la police locale. Depuis la révélation de fraudes aux allocations durant la pandémie dans cette région où

**Lucien Détroit**

## Infirmières en grève à New York

Une grève de 15 000 infirmières, employées d'hôpitaux privés, a commencé à New York le 12 janvier. Elle fait suite à l'échec des négociations entre les directions et le syndicat des infirmières, qui revendique un contrat de travail collectif comprenant des embauches et une augmentation de salaire importante.

La mobilisation est visible sur les piquets de grève, qui rassemblent dans le froid jusqu'à des centaines d'infirmières. Leurs collègues des hôpitaux voisins de Long Island viennent d'obtenir 5 % d'augmentation de salaire pour chaque année du contrat que les directions des hôpitaux ont signé sous la menace d'une grève.

En se battant, les infirmières de New York espèrent certainement plus. Dans cette ville, du fait de l'inflation, les prix, déjà très élevés, sont devenus inabordables pour ces travailleuses, même qualifiées. Leur précédente grève, qui avait duré trois

jours en 2023, avait abouti à une augmentation de salaire de 19 %, ce qui ne rattrapait même pas ce qu'elles avaient perdu avec l'inflation des années précédentes.

Les directions des hôpitaux ont déclenché une campagne pour faire croire au grand public que les infirmières sont des privilégiées percevant des salaires mirobolants. Cela ne peut qu'indigner, de la part de dirigeants qui perçoivent en deux jours ce que les infirmières qu'ils emploient gagnent en une année. Dans l'espoir de décourager les grévistes, ils ont utilisé les dix jours de préavis de grève

pour recruter plus d'un millier d'intérimaires dans tout le pays – sans regarder à la dépense, qui se monte à 100 millions de dollars.

**L. D.**



Piquet de grève des infirmières le 12 janvier à New-York.

## L'impérialisme affûte ses griffes

Trump veut porter le budget militaire des États-Unis de 900 à 1 500 milliards de dollars dès 2027. Cela le ferait croître à environ 5 % du PIB.

C'était le niveau de ce budget sous Obama lorsque, contrairement à ses promesses électorales de 2008, il avait envoyé des renforts de troupes en Irak et en Afghanistan dans l'espoir vain d'y imposer militairement l'occupation américaine.

Trump a lui aussi promis de ne pas entraîner la population américaine dans des guerres

lointaines, mais il prépare tout le contraire. Il poursuit et agrave une politique en faveur des grands capitalistes qui veulent accaparer le maximum de ressources et de marchés mondiaux. Ils ont besoin pour cela d'une armée capable d'intimider et si besoin d'écraser militairement leurs concurrents, Chine en tête.

L'impérialisme dominant affirme son droit à se servir partout où il le souhaite et, pour cela, se donne les moyens de faire la guerre.

**L. D.**

## Décembre 1995 : Les accords de Dayton et leur héritage empoisonné

Le 14 décembre 1995, mettant fin à quatre années de guerre dans ce qui avait été la Yougoslavie, les accords de Dayton étaient signés à Paris, sous l'égide des États-Unis, par les présidents Milosevic pour la Serbie, Tudjman pour la Croatie et Izetbegovic pour la Bosnie.

De 1992 à décembre 1995, cette guerre a fait entre 200 000 et 300 000 morts, essentiellement des civils, dans tout le pays. Un habitant sur cinq de l'ex-Yougoslavie fut forcé de quitter son domicile ou sa région pour s'installer dans une autre partie du territoire ou à l'étranger. En Bosnie, c'est la moitié de la population qui subit ce sort.

Pour les peuples qui avaient payé chèrement les politiques imposées par les cliques dirigeantes yougoslaves en mal de fiefs, la fin de la guerre était certes un soulagement. Mais ce plan de Dayton, qui se voulait une garantie de paix, divisa la Bosnie, entérinant la pratique de la sinistre « épuration ethnique ». Celle-ci avait été officiellement condamnée par les grandes puissances, mais, dans les faits, encouragée plus ou moins discrètement par elles tout au long du conflit.

Les populations serbes, croates, « musulmanes » bosniaques, étaient désormais regroupées dans des ghettos prétendument homogènes. La Bosnie était partagée en deux entités fédérées : la République serbe de Bosnie, la Républika Srpska, et la Fédération croato-bosniaque. Cette dernière regroupait de façon bancale, et voulue par les chefs de guerre bosniaques et croates, les

populations bosniaque et croate, ainsi que le district de Brcko, au nord-est, au statut spécial. Il était décidé que la présidence de cet ensemble, éclaté de fait dès l'origine, serait tournante, serbe, croate et bosniaque, que la Bosnie serait étroitement contrôlée par un haut représentant international, aux pouvoirs étendus, choisi par les pays de l'Union européenne et rendant compte à l'ONU. C'est toujours le cas aujourd'hui. De même, symbole de la mise sous tutelle de la Bosnie par les puissances impérialistes, il lui était imposé une nouvelle monnaie, le KM ou mark convertible, adossée d'abord au mark allemand puis à l'euro. Cette monnaie dite provisoire est encore en vigueur, comme la tutelle des grandes puissances.

### La guerre et l'éclatement de la Yougoslavie

Avant d'être entraînés contre leur gré dans la spirale d'une guerre fratricide, débouchant sur cet éclatement de la Yougoslavie, Serbes, Croates et Bosniaques ainsi que d'autres nationalités (Tziganes, Albanais, Hongrois) vivaient côté à côté depuis près de quarante ans dans un même État. Jusqu'à la fin des années 1980 cette fédération de six républiques, Slovénie, Croatie, Serbie,

Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Macédoine, plus deux régions autonomes, la Voïvodine et le Kosovo, avec sa capitale fédérale, Belgrade, gardait une certaine unité forgée dans les années où le pays était dirigé par Tito. Mais la mort de celui-ci, en 1980, ouvrit la voie aux luttes des prétendants à sa succession. Leur soif de pouvoir et la menace d'une explosion sociale, alors que des grèves agitaient le pays, poussèrent les couches dirigeantes des différentes républiques à spéculer sur les rivalités nationales, afin de dévoyer le mécontentement populaire.

C'est en reprenant à son compte la démagogie des courants nationalistes serbes, qu'en 1991 Milosevic réussit à s'imposer à la tête de la Serbie face à ses concurrents. Telle fut aussi la politique de Tudjman, le premier président de la République de Croatie, qui mit en avant un fatras nationaliste croate symétrique à celui de Milosevic. Mais, dans chacune de ces républiques – à l'exception peut-être de la Slovénie – les populations étaient très mélangées, les diverses nationalités étant dispersées dans tout le pays. Pour constituer un État serbe ou un État croate bien à eux, leurs dirigeants devaient se disputer le contrôle de territoires où coexistaient des populations de ces différentes nationalités, et donc chercher à les « purifier ethniquement ». Cela était plus vrai encore en Bosnie-Herzégovine, où les populations étaient bien plus entremêlées que dans le reste de la Yougoslavie. Les un peu plus de 4 millions d'habitants de cette république se répartissaient entre 31 % de Serbes, 17 % de Croates et plus de 43 % de Bosniaques à côté de nationalités moins nombreuses.

En juin 1991, la Slovénie et la Croatie, deux des républiques de la Fédération yougoslave les plus développées, proclamèrent leur indépendance. Milosevic n'intervint pas lors de la sécession de la Slovénie. Mais, en Croatie où existait



de fortes concentrations serbes, l'armée fédérale, de plus en plus contrôlée par le pouvoir serbe, intervint. Le choix de la Bosnie-Herzégovine de se déclarer indépendante, le 3 mars 1992, la précipita à son tour dans une guerre atroce.

### La responsabilité des dirigeants impérialistes

Si la volonté des dirigeants serbes, croates, slovènes de se partager des fiefs entraîna le pays dans la guerre et conduisit à sa désintégration, l'intervention des puissances impérialistes ne fit qu'aggraver la situation. Quand il devint évident que l'État yougoslave était en train d'éclater, chaque puissance impérialiste chercha à tirer parti de la situation en soutenant la clique nationale à laquelle elle était historiquement liée. L'impérialisme allemand s'étant appuyé à une époque sur le nationalisme croate, l'Allemagne et l'Autriche s'empressèrent de reconnaître l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie dès janvier 1992.

Suivant la tradition de sa diplomatie, le gouvernement français apporta son soutien aux dirigeants serbes, donc à Milosevic. Mitterrand alors président de la République déclara lors du conseil des ministres du 7 août 1991 : « Nous ne devons pas négliger de tenir compte des amitiés traditionnelles. Pour nous, comme pour les Russes, c'est la Serbie. La Slovénie et la Croatie sont plutôt tournées vers les Germains. »

Au fil des combats, la situation en Bosnie-Herzégovine devint de plus en plus inextricable et dramatique pour les peuples. Milosevic voulait avoir la part du lion en Bosnie pour bâtrir une « Grande Serbie ». De même Tudjman voulait se

tailler dans cette mosaïque de peuples un espace purement croate. Le 5 avril 1992, les milices armées serbes dirigées par Ratko Mladic commencèrent le siège de la capitale bosniaque, Sarajevo, semant la terreur parmi ses 350 000 habitants, qui allaient rester piégés dans cette cuvette infernale des mois durant. Une politique systématique de purification ethnique fut mise en œuvre par Karadzic avec le soutien du chef de la Serbie, Milosevic. À Srebrenica en 1995, à la frontière entre la Bosnie et la Serbie, 8 000 adultes et enfants bosniaques furent massacrés sans que les forces de l'ONU présentes sur le terrain fassent quoi que ce soit pour l'empêcher.

Les dirigeants occidentaux prétendaient éteindre le feu en s'entendant avec les pyromanes. Les États-Unis, qui avaient laissé les puissances impérialistes d'Europe s'embourber dans cette situation, finirent par s'engager sur le plan diplomatique et sur le plan militaire. Les prétendus plans de paix se succédèrent jusqu'à ce que, en décembre 1995, les grandes puissances aillent un charcutage de la Bosnie. Pour ses habitants, cela créait une situation invivable, et qui le reste aujourd'hui. Ces découpages de la Yougoslavie sur des bases ethniques ont été une horreur sanglante pour ses populations, entraînant une énorme régression sur le plan social.

Trente ans après Dayton, les Milosevic, Tudjman, Izetbegovic, sont morts. Mais les dirigeants actuels continuent à entretenir les mêmes brûlots afin de diviser les populations, et les manœuvres des dirigeants européens continuent afin de maintenir leur influence dans la région.

Aline Retesse



Tudjman et Milosevic et les représentants de l'impérialisme aux accords de Dayton.

## SNCF: les salaires sur une voie de garage

Mardi 13 janvier, la SNCF a annoncé aux organisations syndicales qu'elle ne prévoyait que 0,5% d'augmentation générale des salaires pour l'année 2026, 0,25% en juillet et 0,25% en octobre.

Il s'agit d'une baisse programmée du pouvoir d'achat car c'est largement en dessous de l'inflation prévue officiellement de 1,5% en 2026 par l'Insee.

Alors que la SNCF s'apprête à publier un bénéfice

record proche de deux milliards d'euros pour 2025, elle fait reculer les conditions d'existence des travailleurs du rail, qu'ils soient au statut ou contractuels.

En bon patron, le nouveau président Castex tente

de faire prendre des vessies pour des lanternes, en incluant dans les chiffres qu'il présente à la presse et aux syndicats diverses primes individuelles, comme celle liées à l'ancienneté.

Il n'en a pas fallu moins pour que la presse patronale prétende comme *Le Figaro*, que « la SNCF accorde une hausse généreuse aux cheminots ». Quant à *Capital*

qui porte bien son nom, il s'interroge gravement : « Pourquoi la SNCF cajole les cheminots ? »

Mais l'intox a peu de chances de prendre auprès des cheminots qui voient comme tous les travailleurs leurs factures flamber. Alors, c'est bien une augmentation générale des salaires qu'il faudra arracher.

Correspondant LO

## Au technicentre de Périgueux, les sales résolutions du patron

Depuis quelque temps, le Technicentre Industriel de Périgueux croule sous les commandes. Dans cet atelier qui modernise des vieux trains et répare des pièces, ces dernières années ont été marquées par des réorganisations incessantes aux dépens des conditions de travail des cheminots.

Le travail en 2x8 s'est étendu, de nombreux ateliers ont été totalement réorganisés, les cadences augmentées, le « lean management », censé améliorer les performances de l'entreprise, et la sous-traitance se sont généralisés. La direction se glorifie d'embaucher mais, si l'effectif atteint aujourd'hui plus de 600 cheminots, la plupart des nouvelles embauches se font sous le statut d'intérimaire. Fin 2025, le tiers de l'effectif ouvrier en était constitué, et près de la moitié dans certaines équipes. Des intérimaires présents sur le site depuis des années finissent par se voir proposer un CDI... intérimaire !

À la reprise du travail après les fêtes et après les traditionnels vœux pour la nouvelle année, les chefs ont annoncé, sous prétexte d'une baisse de commandes, l'intention de

mettre fin aux heures supplémentaires pour tout le monde. Actuellement, avec dix ans d'ancienneté, un cheminot du Technicentre gagne autour de 1 600 euros par mois et beaucoup comptaient sur ces revenus supplémentaires tellement les salaires ne permettent pas de faire face à la hausse du coût de la vie.

En même temps, les intérimaires ont appris de la direction que, sous le même prétexte, elle comptait baisser leur temps de travail. Jusque-là, ils travaillaient comme tous les autres cheminots 39 heures par semaine, ils passeraient donc à 35 heures. La suppression de ces quatre heures supplémentaires représenterait un manque à gagner de 200 à 300 euros par mois pour chaque intérimaire. La direction prétend, la main sur le cœur, qu'elle n'a pas le choix, qu'elle est

obligée de baisser le temps de travail et les salaires des intérimaires pour ne pas licencier. Quand on sait que le seul atelier des Pièces réparables matériel a dégagé en 2024 1,5 million de bénéfice supplémentaire à celui initialement prévu, c'est l'hôpital qui se moque de la

charité !

Il n'y a aucune raison que les intérimaires fassent les frais des aléas de la production. Même si celle-ci baisse, il y a largement assez de travail pour se le partager entre tous avec maintien intégral des salaires.

Correspondant LO



## Nos lecteurs écrivent À Axa, des retraités taxés



Retraitées et retraités ayant travaillé des dizaines d'années dans une grande entreprise d'assurances du CAC 40, nous avons reçu en décembre un courrier nous informant de l'augmentation du montant de la cotisation à payer pour la mutuelle.

En 2026, nous allons

devoir payer un montant de 2 081 euros pour une année, soit plus d'un mois de pension de retraite pour des garanties identiques à celles que nous avions lorsque nous travaillions.

Nous sommes choqués. Certains pourraient penser qu'ayant travaillé plus de 40 ans dans cette

entreprise d'assurances nous aurions un traitement particulier, il n'en est rien.

Il est révoltant que des travailleurs en retraite ou à petits revenus ne puissent payer une mutuelle pour se protéger et de ce fait ne peuvent se soigner.

À l'heure où les médias aux ordres ne cessent de

répéter que les retraités seraient des privilégiés, nous voyons bien qu'il s'agit de faire accepter des sacrifices aux retraités comme à l'ensemble des travailleurs et de nous opposer aux actifs. Voilà pourquoi nous vous adressons ce témoignage.

Des retraitées et retraités d'Axa France



## La neige ne recouvre pas tout

Pendant l'épisode neigeux de début janvier, la circulation des trains a été chaotique. Mais moins que le froid et la neige, c'est surtout la désorganisation et les politiques d'économies de la direction de la SNCF qui sont à mettre en cause, comme en témoigne les échos de plusieurs bulletins *Lutte ouvrière* de l'entreprise.

### Zénitude !

Les premiers jours de 2026 ont été catastrophiques avec des heures de retard suite aux pannes de signalisation et aux formations de givre.

Sur le Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, le record semble être de plus de 7h de retard pour les tranches de nuit Aurillac et Rodez.

On n'est pas là pour se faire engueuler, ni culpabiliser !

SNCF Limoges

### Changement de direction

Avec la neige et le gel, des faisceaux d'aiguilles sont restés bloqués en gare et en sortie de dépôt. À force de supprimer des postes à Réseau aussi, ça finit par coincer.

Si nous voulons plus d'embauches, à nous de corriger cette « erreur de direction ».

SNCF Nantes-Angers

### La direction en tient une couche

Chez les jockeys, lundi soir, avec la neige, il nous a fallu aller dégivrer au chalumeau les aiguilles à Châtillon-haut pour bouger les rames TGV. Rien n'avait été anticipé en termes d'effectif, de matériel et de formation.

Qui aurait pu prédire ce phénomène météo étrange en hiver ?

SNCF Châtillon

### Givrés

Comme l'hiver dernier, les quais sont saupoudrés de sel pour prévenir le risque de verglas.

Comme l'hiver dernier, c'est le même produit qui est utilisé : des billes de sel qui roulent sous le pied et se transforment en matière glissante en se dissolvant.

Comme l'hiver dernier, nous avons alerté nos dirigeants, sans réaction de leur part. Ils ont la comprenette bloquée ou bien les neurones... gelés ?

SNCF Lyon Part-Dieu

## Groupe Arc: maître-chanteur et licencieur

**Le siège social du groupe Arc se situe à Arques, dans le Pas-de-Calais, tout comme son principal site de production qui réunit plus de 3 500 salariés, chiffre auquel il faut ajouter les intérimaires.**

Mercredi 7 janvier, en guise de vœux pour la nouvelle année, les actionnaires ont annoncé la mise en redressement judiciaire du groupe qui serait en « cessation de paiement ». Ils vont ainsi pouvoir se débarrasser

des dettes de l'entreprise et même faire payer les salaires et les indemnités de licenciement par l'État. Mais, s'ils ont mis la trésorerie de l'entreprise dans le rouge, les actionnaires ont personnellement des centaines de

millions d'euros de fortune privée. Elle a été accumulée grâce à l'exploitation des salariés, à l'augmentation de la productivité et à la baisse des effectifs, à la vente de secteurs de l'entreprise, de terrains, de biens immobiliers. Ils ont aussi grassement profité de l'argent public, au moins 255,5 millions d'euros pour les cinq

dernières années.

Plusieurs repreneurs se sont déjà déclarés, preuve qu'il y a de l'argent à gagner, contrairement à ce que les actuels actionnaires ne cessent de rabâcher. Un projet de reprise est porté par Patrick Puy, un mercenaire du patronat spécialisé dans les plans de licenciements. DRH du site Arc dans les années 2010, il s'était illustré par des centaines de suppressions d'emplois. Récemment, il a été responsable des milliers de licenciements dans le groupe Vivarte (La Halle, André, Kookaï...).

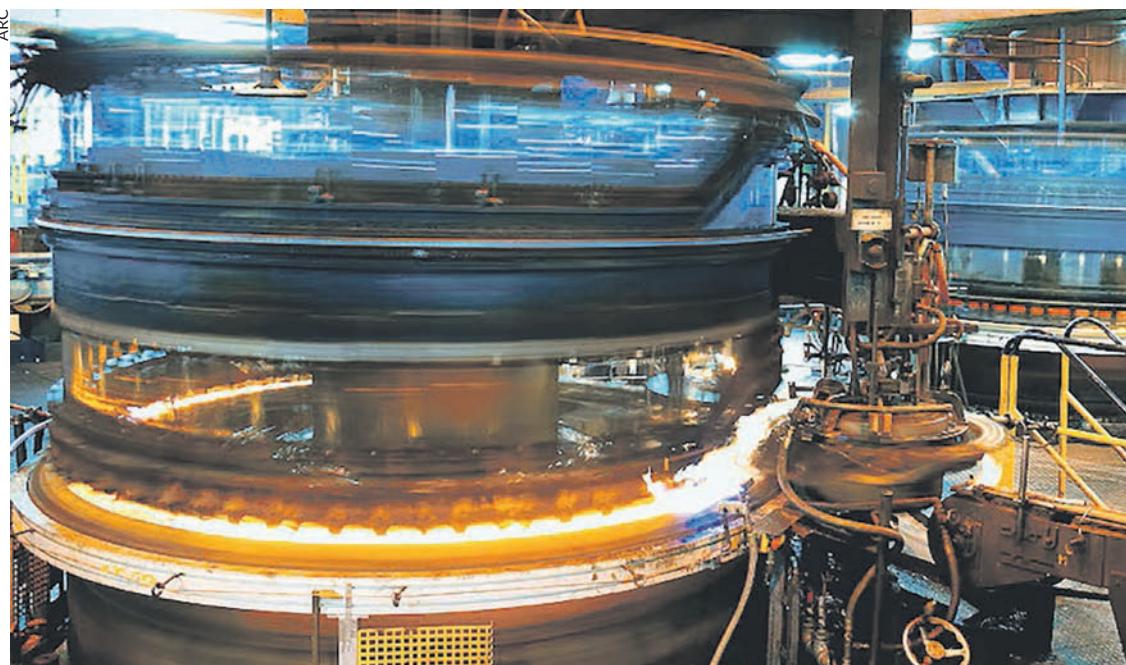
Un autre projet de reprise est celui d'un héritier de la famille Durand, famille propriétaire d'Arc jusqu'à sa revente en 2015. Pour l'occasion, il fait équipe avec un héritier d'une autre famille de bourgeois du Nord, les Mulliez (groupe Auchan, Décathlon...). Ce duo d'héritiers, qui a l'exploitation dans le sang, semble avoir les faveurs de l'État et de la Région. L'héritier Durand a déjà rencontré les syndicats et se livre à un odieux chantage : soit tous les syndicats signent un « pacte social », soit il ne reprend pas l'usine. Il prévoit jusqu'à 900 licenciements et, pour les travailleurs qui resteraient dans l'usine, il exige

des garanties (signées par les syndicats) de flexibilité et de mobilité.

Depuis des mois déjà, une grosse pression est exercée sur les travailleurs pour tout accepter : revenir travailler sur des jours de repos, changer d'horaires, de secteur, de poste... Une grande partie de la hiérarchie ne recigne pas à menacer et à sanctionner pour le moindre prétexte. Tout cela est accompagné par une propagande expliquant que les travailleurs vont devoir accepter des sacrifices parce que l'entreprise irait mal.

Pour les travailleurs, la situation n'est pas simple car ils ont des ennemis de classe à combattre et ils doivent également réussir à passer par-dessus tous les arguments destinés à les convaincre qu'il est préférable d'accepter les licenciements et les nouveaux sacrifices plutôt que de voir l'usine fermer. Les plans des actuels et des futurs actionnaires visent à diviser les travailleurs, entre ceux qui vont rester à l'usine, ceux qui vont être licenciés, ceux qui vont partir à la retraite, etc. En effet, les patrons ne voudraient pas avoir à affronter plusieurs milliers de travailleurs en colère !

Correspondant LO



## Vendée: en grève pour toucher leur paye

Fin décembre, une dizaine de saisonniers marocains ont commencé une grève pour réclamer leurs salaires. Depuis le mois de juillet, ils travaillent pour une entreprise d'exploitation maraîchère à Saint-Vincent-sur-Jard, en Vendée, et n'ont reçu depuis cette date quasiment aucun salaire ! Ils disposent d'un

titre de séjour temporaire qui expire le 23 janvier, date de la fin de leur mission. Le gérant compte peut être sur cette date pour jouer la montre et ne pas payer les quelque 11 000 euros qu'il doit à chaque saisonnier, sans compter les heures supplémentaires !

D'un côté, le gouvernement fait la chasse aux

migrants, et de l'autre, il fait les quatre volontés du patronat pour lui fournir de la main-d'œuvre sous-payée, voire non payée, juste bonne à trimer avant d'être renvoyée au pays. Ces travailleurs en grève méritent la solidarité de tous les autres.

B. R.

## Dumarey – Strasbourg: et une usine de plus qui ferme !

**L'annonce en a été faite au CSE du 8 janvier: l'usine de fabrication de boîtes de vitesse Dumarey, de Strasbourg, ou ce qu'il en reste, fermera fin 2026.**

Après les 234 licenciements de salariés en février 2025, les 320 emplois restants seront supprimés, à commencer par ceux de la petite centaine de travailleurs de production dès juin 2026.

Guido Dumarey, repreneur de l'usine General Motors en 2012 pour 1 euro

symbolique, a tiré depuis 2017 plus de 160 millions de dividendes de l'exploitation des travailleurs, jusqu'à la cessation du contrat qui le liait à l'équipementier allemand ZF. Les raisons invoquées par la direction pour justifier la fermeture sont la crise de la filière automobile,

la concurrence asiatique, etc.

Les travailleurs ne sont pas dupes du discours lénifiant de la direction qui se prétend préoccupée de leur sort. Ils auraient toutes les raisons de se mettre en colère pour faire payer à Dumarey le prix fort et lui faire rendre ce qu'il leur a extorqué pendant des années.

Correspondant LO

## M-Extend – Acigné: pas cher payé

Le groupe M-Extend (ex-Mailleux), numéro 2 européen de la fabrication de chargeurs sur tracteurs, emploie 1 000 travailleurs dont 700 dans son usine d'Acigné, dans l'Ille-et-Vilaine. C'est là qu'en octobre 2022 un jeune intérimaire de 28 ans est mort, écrasé par une balancelle.

Trois années plus tard, M-Extend est condamnée pour homicide involontaire à 160 000 euros d'amende (dont 80 000 avec sursis), et le sous-traitant Elitel énergies à 100 000 euros d'amende (dont 50 000 euros avec sursis). Pas cher payé pour un groupe comme M-Extend qui envisage de faire plus de 216 millions

d'euros de chiffre d'affaires en 2027.

Comme l'écrivait en novembre 2024 la mère du jeune ouvrier décédé : « *Le dossier a relevé sept manquements graves de sécurité, tous de la responsabilité de l'entreprise et des sous-traitants. Mailleux n'a jamais manifesté le moindre soutien: pas un appel, pas une fleur, pas une plaque. Les pompes funèbres ont envoyé la facture du cercueil à Elitel, qui a fini par se résoudre à payer, et le monument funéraire est resté à notre charge, payé avec ce que nous a versé l'assurance des intérimaires. Pour eux, seul le profit compte, à n'importe quel prix.* »

Correspondant LO

## La Poste - Paris Brune: colère glacée

La Poste s'est servie de l'épisode neigeux du début d'année pour imposer la fermeture de certains centres, ou bien le décalage des prises de service dans d'autres, cela au nom de la sécurité au travail. Mais elle a voulu imposer soit la pose d'un jour de congé, soit la récupération des heures pour le personnel empêché de travailler.

En réalité, l'occasion fait le larron : il s'agissait pour La Poste d'expérimenter à grande échelle son projet dit horaires variables qu'elle envisage de généraliser en 2026, c'est-à-dire la flexibilité du temps de travail selon ses besoins au détriment des postiers.

À Paris Brune, le matin du mardi 6 janvier, le centre était presque désert. Les seuls à devoir travailler étaient les livreurs de repas aux personnes âgées : la direction, malgré l'état de la chaussée, les obligeait à sortir en voiture et à vélo, sans se soucier des risques d'accidents encourus. Pourtant, la veille,

chaque postier travaillant à la distribution du courrier avait été appelé par les chefs d'équipe et enjoint de ne pas se rendre au centre car il serait fermé, les camions de courrier, bloqués par la neige, ne pouvant pas arriver avant la fin de matinée.

Il n'était pas précisé si les postiers, ainsi obligés de rester chez eux, perdaient la journée ou pas. Aussi, entre collègues de Brune ou d'autres arrondissements, messages et appels circulaient sur les réseaux pour avoir des informations : Paris Brune était fermé, mais des collègues d'autres centres étaient invités à se rendre

à leur travail en horaires décalés à partir de 11 h 30... Les facteurs de Brune étaient surtout préoccupés de savoir si la rumeur qui circulait concernant l'obligation de poser un jour de congé était vraie.

Le lendemain, cette fois malgré la neige attendue dans la matinée et toujours après appel à domicile, le personnel reprenait le travail. Ne pouvant pas sortir, les facteurs triaient le courrier en retard ou étaient invités à faire des formations. Dans un premier temps, beaucoup voulaient se rassurer, en se disant que la direction n'osait pas voler la journée. Mais une heure après la prise de service, le directeur confirmait à quelques-uns l'obligation de poser un jour de congé pour rattraper la journée de la veille.

Après cette annonce, il n'a fallu que quelques minutes pour que l'ensemble du personnel de tous les



BJ EST REPUBLICAIN

services (facteurs, chauffeurs, préparateurs, agents de cabine, manutentionnaires) entourent le directeur, et lui fasse savoir vertement qu'il n'en était pas question : « *C'est vous qui avez fermé le centre, c'est vous seul qui devez être sanctionné* ». Face à cette colère, le directeur a d'abord voulu jouer à celui qui reste droit dans ses bottes mais finalement, la

neige commençant à tomber, il a opportunément préféré laisser les travailleurs rentrer chez eux.

Vendredi 9 janvier, le directeur informait qu'il renonçait à la pose d'un congé en échange d'un repos compensateur, mais cela non plus ne passe pas. L'avis général est de ne rien lâcher, bonne façon de commencer l'année.

**Correspondant LO**

## La Poste - Paris Berne: le froid n'explique pas tout

À Paris Berne, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, la direction de La Poste s'est saisie comme ailleurs des cinq centimètres de neige pour tester son projet de flexibilité des horaires.

L'intention était de faire changer les horaires de certains entre lundi 5 et mardi 6 en les obligeant à venir en après-midi au lieu des horaires de matin habituels, sans souci de leurs problèmes. Pour échapper à cette contrainte, il fallait poser une journée de congé. Mais la direction voulait aussi imposer à ceux qui étaient d'après-midi mercredi 7 janvier au service de la Collecte de prendre une journée de congé alors qu'elle avait fermé le centre en fin de matinée. « *Jamais de la vie* » a répondu un collègue à son cadre qui lui demandait cela par texto. Ce n'était pas une réaction isolée, puisque même ceux qui avaient dans un premier temps posé la journée

sont revenus dessus.

Question d'attiser le mécontentement, la direction n'en est pas à son coup d'essai. Ces derniers mois une lourde sanction disciplinaire a été infligée à un agent qui n'acceptait pas la suppression de son service. Elle veut aussi imposer à une partie des travailleurs, contre leur volonté, un avenant au contrat de travail. Une nouvelle réorganisation est prévue en avril et pour couronner le tout, un projet national de flexibilité des horaires est en cours, dont cet épisode neigeux laisse entrevoir en quoi il pourrait consister.

Cette goutte d'eau glacée pourrait faire déborder le vase.

**Correspondant LO**

## AESH : indispensables et maintenues dans la précarité

Le Sénat a refusé de voter une proposition de loi pour titulariser les AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap).



Les AESH, essentiellement des femmes (à 94 %) sont 145 000 et aident plus de 355 000 élèves handicapés du primaire et du secondaire à s'intégrer dans les classes. Presque toutes travaillent à temps partiel, 24 heures par semaine en moyenne pour un salaire ne dépassant pas 900 euros par

mois. Malgré leur nombre, elles ne peuvent faire face à toutes les demandes et à la rentrée 2025 il en manquait plus de 45 000. À plusieurs reprises, et en particulier le 16 décembre 2025, elles ont manifesté pour réclamer un statut correct, un vrai salaire et un emploi du temps moins morcelé entre

plusieurs élèves et plusieurs établissements.

La proposition portée par une sénatrice socialiste a été refusée par le Sénat et le gouvernement. Le ministre de l'Éducation nationale a prétendu qu'elles avaient un quasi-statut, un avancement à l'ancienneté et obtenu une augmentation entre 2023 et 2025 ! Les arguties administratives n'ont pas manqué : devenir fonctionnaire nécessite un concours, un baccalauréat, de la mobilité pour changer de postes, etc. Autant de prétextes qui cachent la raison financière très clairement évoquée par des sénateurs, en particulier de droite ou du centre, et par le gouvernement.

Le ministre a renvoyé le problème à la conférence sur le handicap qui se tient tous les trois ans ! Cela juge le discours gouvernemental sur l'école inclusive, censée accueillir des centaines de milliers de jeunes handicapés.

**Sylvie Maréchal**

## Salaires : une lutte d'ensemble s'impose

Selon une enquête menée par une officine patronale auprès de 944 sociétés établies en France, 71 % des entreprises envisagent en 2026 d'accorder à leurs salariés exclusivement des augmentations individuelles « *au mérite, promotionnelles ou exceptionnelles* », un nombre doublé par rapport à l'année dernière.

Même si ce chiffre est à prendre avec précaution, cela signifie un progrès de la politique du « *diviser pour régner* », comme si le salaire était une récompense

individuelle réservée aux plus méritants au gré de la hiérarchie. Et tant pis pour celles et ceux qui tombent malades, ou tout simplement n'arrivent pas à tenir la cadence, la fréquence des appels téléphoniques ou le nombre de dossiers à traiter ! Les chefs, ou managers dans le langage patronal, ont le feu vert pour agiter la carotte et accroître la pression, aux dépens des conditions de vie de chacun. De cette concurrence accrue entre travailleurs, il s'ensuit, comme l'écrivait

Karl Marx à propos du salaire aux pièces, « *une élévation de salaires individuels au-dessus du niveau général qui est accompagnée d'une dépression de ce niveau lui-même* ».

Le capitalisme use toujours des mêmes méthodes de division. Les travailleurs doivent lui opposer la solidarité entre exploités, l'organisation et la mobilisation pour imposer que les salaires augmentent en suivant la hausse des prix.

Jean Sanday



## Chômage : pas du tout en baisse

**Il est loin le temps où Macron assurait que grâce à sa politique, le nombre de chômeurs descendrait à 5 % en 2027.**

Cette prévision à la baisse était bien utile à sa politique anti-ouvrière. Elle a été servie à toutes les sauces : Attal prétendait « *remettre la France au travail* » et les ministres se succédaient devant tous les micros offerts pour expliquer que ceux qui ne trouvaient pas de travail le voulaient bien. Et de dérouler la liste des « *métiers sous tension* » qui ne trouvaient pas de candidats, malgré des patrons prêts à augmenter les salaires et à

améliorer les conditions de travail.

Cet état de grâce de l'emploi, plus que discutable, a surtout servi à justifier l'attaque massive contre les chômeurs que constituait la réforme de l'assurance chômage portée par Attal. Entre autres mesures, elle comporte la réduction de la durée d'indemnisation du chômage, justifiée par une « *conjoncture favorable de l'emploi* ». Gageons que la « *conjoncture favorable* » s'éloignera sans

que la durée et le montant des allocations de chômage s'améliorent !

Loin de lutter contre

le chômage, le gouvernement fait campagne contre les chômeurs, pour le plus grand bénéfice du patronat.

Car au-delà des économies réalisées sur le dos des travailleurs privés d'emploi, le fait de pointer du doigt les chômeurs sème la division entre travailleurs. Ceux qui triment pour des salaires ne couvrant pas leurs dépenses sont incités à se retourner contre leurs voisins, qui vivent encore moins bien d'une indemnité, plutôt que contre leur patron.

Dresser les travailleurs les uns contre les autres pour mieux les exploiter tous est une vieille recette indigeste qui ne sert que les intérêts capitalistes.

Nadia Cantale



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Un parti communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2026.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX**

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « *ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement* ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ....., Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoyez sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Afrique : ceux qui ont faim... de profits

Dans son discours annuel aux ambassadeurs, Macron a appelé à renforcer la présence économique française en Afrique en disant : « Amenons des groupes français de plus en plus nombreux en Afrique, mais amenons ceux qui ont faim ».

Macron ne voulait évidemment pas parler de la faim qui sévit dans le continent, mais de la faim de profits qui anime les prédateurs capitalistes. C'est celle d'Orano qui a pillé pendant des dizaines d'années l'uranium du Niger et accable encore aujourd'hui de procès l'Etat nigérien pour avoir osé récupérer son dû. Ou c'est celle de TotalEnergies qui a détourné le pétrole du Gabon la main dans la main avec la famille Bongo.

La présence des trusts français dans les anciennes colonies a suscité une telle haine des populations que l'armée française a été chassée de bien des pays

africains. À chaque émeute, les entreprises françaises ont été visées. Mais les grands trusts français n'en ont pas moins de beaux restes sur le continent, et tout particulièrement dans les anciennes colonies dont l'économie est la plus développée, comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. Ces grands groupes n'ont plus aujourd'hui le quasi-monopole qui était le leur à une époque. Ils sont obligés de jouer à égalité avec des concurrents d'autres pays. Mais les liens personnels tissés avec la classe politique et les positions de force acquises permettent encore à Orange, Bouygues,

TotalEnergies et à leurs nombreuses filiales d'avoir un accès privilégié à ceux qui décident. En outre, l'exemple tout récent de l'aide militaire apportée au président du Bénin menacé par une tentative de coup d'Etat montre que de tels présidents peuvent toujours avoir besoin de l'armée française.

Macron entend préserver ces positions et exhorte les ambassadeurs en place dans d'autres pays à aider les prédateurs français à se frayer une place parmi leurs rivaux anglo-saxons ou chinois. L'influence française s'érodant dans l'ancien pré carré, il faut élargir ses ambitions. Tout en précisant bien que cela demande d'avoir faim, c'est-à-dire d'être prêt à affamer la population.

Daniel Mescla

## Droit international : une fiction

**Emmanuel Macron n'a émis que de timides réserves à l'enlèvement du président vénézuélien Nicolas Maduro, et l'a fait au nom du « droit international ».**

Ce prétendu droit n'a jamais empêché que s'exerce la loi du plus fort, la seule qui règne en régime capitaliste, et dont la France a elle-même usé et abusé.

Ces principes d'un prétendu droit international ont été couchés dans la charte des Nations unies après la Deuxième guerre mondiale, la pire boucherie que l'humanité ait connue. A en croire les puissances victorieuses, la violence ne devait plus régner dans les relations internationales. L'encre n'était pas encore sèche que les signataires massacraient à qui mieux pour empêcher les peuples de leurs anciennes colonies de prendre leur indépendance. La France se livra ainsi aux pires exactions en Indochine, avant que l'impérialisme américain ne

prenne le relais. Ce fut ensuite en Algérie que l'armée française exécuta et tortura sans vergogne les habitants, faisant régner la terreur et laissant derrière elle un pays dévasté.

Les dirigeants français ne furent pas les derniers à utiliser vis-à-vis de tous ceux qui pouvaient entraver leur politique des méthodes auxquelles l'enlèvement de Maduro n'a rien à envier. Au Cameroun, au Togo, ils firent purement et simplement assassiner les responsables politiques qui auraient pu prendre la tête de ces pays. En octobre 1956, ils détournèrent un avion à bord duquel se trouvaient cinq dirigeants du FLN algérien, pour les faire prisonniers. En septembre 1995 ils envoyèrent le mercenaire Bob Denard aux Comores pour

renverser le président Saïd Mohamed Djohar et l'exiler à La Réunion.

Même des « amis de la France » subirent le même sort à partir du moment où ils n'étaient plus en cour à Paris. Ainsi, le 20 septembre 1979 à Bangui, en République centrafricaine, un avion militaire débarquait un régiment de parachutistes avec pour mission de renverser le président en titre, l'empereur Bokassa. Pour que l'affaire ne traîne pas, ils étaient accompagnés de son remplaçant, David Dacko, et furent accueillis sur le tarmac par le chef du protocole. Si l'épisode peut aujourd'hui sembler rocambolesque, il y en eut d'autres infiniment plus sanglants. Ce fut le cas lors de la guerre du Biafra en 1967-1970. Paris soutint par tous les moyens la tentative de sécession de cette région pétrolière du Nigeria qui se solda par une guerre faisant plus d'un million de morts.

Les beaux principes du droit international invoqués à tout bout de champ n'ont jamais empêché les dirigeants de l'impérialisme français, exactement comme les autres, d'user de la violence la plus extrême quand ils estimaient que leurs intérêts étaient en jeu.

D. M.



Lao-Bao, un des bagnes des opposants à la France en Indochine.

## Syrie : la guerre encore et toujours



Manifestation kurde de protestation après les combats avec l'armée d'al-Charaa, le 13 janvier.

**En Syrie, la guerre, qui n'a jamais vraiment cessé, a connu une nouvelle flambée en ce début janvier, cette fois dans les zones kurdes d'Alep, où les forces gouvernementales d'al-Charaa ont bombardé, puis pris d'assaut les quartiers d'Achrafieh puis de Cheikh Maqsoud.**

Ces combats ont débuté le 6 janvier dans les bastions des milices kurdes des Forces démocratiques syriennes, les FDS. La deuxième grande ville du pays se trouve dans une zone aux mains des forces gouvernementales, et des rivalités de pouvoir entre les différentes forces y éclatent. En l'occurrence, l'ancien djihadiste qui prétend diriger à présent le pays, Ahmed al-Charaa, a tout mis en œuvre pour faire plier les forces kurdes de ces quartiers d'Alep, au moment où des négociations officielles étaient en cours pour les intégrer, au moindre coût, dans l'armée syrienne, si possible sans froisser l'Etat turc voisin.

La population a fait les frais de cette opération. Entre le 6 et le 11 janvier, 105 morts ont été dénombrés et des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées pour fuir les combats et les destructions. Des bâtiments, dont des mosquées, ont été ouverts par les autorités pour abriter les réfugiés dans cette rude période hivernale. D'autres ont été conduits en bus dans la zone du nord-est, toujours administrée par les FDS où des affrontements se préparent également, déplacements de pièces d'artillerie à l'appui.

Loin de préparer une paix que Trump prétend imposer... à coups de bombardements, les forces du

premier pays impérialiste ont à nouveau bombardé la Syrie, le 10 janvier, « à grande échelle », selon le Commandement militaire américain pour le Moyen-Orient. Pour la deuxième fois, en réponse à l'attentat du 13 décembre attribué aux milices islamistes, les missiles américains ont été lancés sur « plusieurs cibles de l'Etat islamique (EI) à travers la Syrie ». Les forces du Pentagone ne veulent en effet pas abandonner le commode prétexte de la lutte contre l'EI aux impérialistes de second ordre, la Grande-Bretagne et la France, qui ont elles-mêmes bombardé des cibles en Syrie début janvier pour, a prétendu Macron, « éviter la résurgence de Daech ».

Même si le président al-Charaa, « un bon gars » selon Trump, a su se donner belle apparence, il n'a guère de monnaie d'échange à proposer à toutes les milices et forces armées qui s'accrochent à leur zone d'influence dans le pays. Après les Druzes et les Alaouites, ce sont des minorités kurdes qui viennent d'en faire les frais. Et la présence armée jusqu'aux dents des grandes puissances, à commencer par Israël et son commanditaire américain, reste une menace pour une population déjà affaiblie par des décennies de guerre.

Viviane Lafont